

## « Négociations » pour l'Intéressement 2022 :

### Pour la part Groupe, la porte a été fermée par la Direction !

- Selon l'accord triennal 2021-2023, nous devons redéfinir chaque année les objectifs déterminant les prochaines conditions des intéressements Groupe et Local.
- Nous avons toujours revendiqué l'importance de soutenir l'engagement de tous les salariés pour maintenir la bonne activité de l'entreprise, d'autant plus quand les résultats sont là, mais la Direction ne semble pas vouloir proposer de garanties engageantes aux salariés...

### Rappel de la structure globale de l'intéressement

50%  
Part Groupe



50% Part Locale

- Pour le territoire France pour SEI/SEF
- Par entité juridique pour les 26 filiales



Enveloppe de  
10%

Le montant global de l'intéressement peut atteindre au maximum 10% de la masse salariale, avec :

- 5% maxi sur des critères Groupe (1% Mini, 2,5% Cible, 5% Max)
- 5% maxi sur des critères Locaux (1% Mini, 4,0% Cible, 5% Max)

La participation et l'intéressement sont regroupés en une seule part variable collective et bénéficient ainsi des mêmes régimes d'abondement.

### Part Groupe : Aucune négociation proposée pour 2022...

Le Groupe conserve 2 critères :

- EBIT A / CA
- Impact carbone (Sustainability Impact)

Le rendement de ces 2 critères multipliés entre eux donnerait le **taux d'Intéressement Groupe**.

Indicateur	Mini 2022	Cible 2022	Maxi 2022
Indice Schneider Sustainability Impact	4,20	4,70	5,20
Taux de versement critère SSI	2,0%	2,5%	3,0%
EBITA ajusté / CA Groupe	0,30	0,60	0,90
Taux d'atteinte critère EBITA	50,0%	100,0%	190,0%
	2,0%	2,5%	3,0%
	x	x	x
Taux de paiement Part Groupe	50,0%	100,0%	190,0%
	= 1,0%	= 2,5%	= 5,0% (1)

#### Exemple à la cible :

SSI avec indice = 4,70 soit la cible (2,5%)  
 x EBITA avec indice = 0,6 soit la cible (100%)  
 = 2,5% x 100%  
 = **Intéressement groupe à 2,5%**  
 (sur les 5% possible)

(1) Limité à 5% maximum

**FO s'inquiète qu'aucune négociation ne soit désormais possible pour ajuster ces objectifs** (qui sont d'ailleurs supérieurs à ceux annoncés par Jean-Pascal Tricoire en février) afin d'assurer une part groupe minimum... Car si les premiers résultats de Chiffre d'affaires de l'entreprise sont bons, il faut rappeler que **20% des commandes ne seront pas livrées** (à cause des matières premières) ni facturées.

**Pour minimiser les pertes, FO continue de demander à diminuer les objectifs Mini / Cible d'EBITA, mais également que l'atteinte de la cible soit plus rémunérateur, pas seulement 50%...**

**FO rappelle qu'il n'y a pas de lien entre les règles du STIP et l'intéressement.**

**Nous revendiquons une nouvelle fois le paiement à 80% si la cible est atteinte !**



## Pour la part locale SEI-SEF, la porte n'est pas encore fermée...

- La Direction doit prendre en compte nos remarques afin de proposer, lors de la prochaine réunion de négociation, des objectifs moins risqués pour notre futur intéressement et surtout plus motivants pour les salariés !

### Rappel de la structure locale de l'intéressement

Part locale 2021	Poids	Mini	Cible	Maxi
1) Performance France	40%	0,4%	1,6%	2,0%
2) Performance industrielle	40%	0,4%	1,6%	2,0%
3) Sécurité France	20%	0,2%	0,8%	1,0%
Résultat Part Locale	100%	1,0%	4,0%	5,0%

Le montant de l'intéressement Local peut atteindre au maximum 5% de la masse salariale, avec :  
1% au Mini, 4% à la Cible (soit 80% de l'intéressement vs 50% pour la part Groupe), 5% au Max.

### Les 1ères propositions de la Direction et nos revendications

1) Performance France	Poids	MINI	CIBLE	MAXI	RÉSULTATS 2021	➔ FO demande de revoir les Mini / Cibles / Maxi des 3 critères :	MINI	CIBLE	MAXI
Croissance organique des ventes	50%	+8,0%	+10,0%	+15,0%	+16,0%		+4,0%	+8,0%	+12,0%
Evolution Marge commerciale	30%	+1,0pt	+1,2pt	+1,4pt	+1,2pt		+0,8pt	+1,0pt	+1,2pt
Croissance organique des ventes Services	20%	+9,3%	+10,3%	+11,3%	+3,5%		+8,0%	+9,0%	+10,0%

Les objectifs de croissance des ventes sont **inatteignables**, car ils supposent une importante augmentation par rapport aux résultats records de 2021, qui seront très dur à égaler, et d'autant plus difficiles à réaliser que 20% des commandes ne seront pas livrées donc pas facturées d'ici la fin d'année.

La baisse de la facturation engagera la baisse du Chiffre d'Affaires et possiblement de la marge commerciale. Pour les Services, l'objectif est encore plus haut que la cible de 2021 qui n'a pas du tout été atteinte...

#### 2) Performance Industrielle :

- Les 3 critères GSC ont déjà été révisés à la baisse depuis le début d'année, ce qui n'est pas très bon signe, avec des cibles négatives pour la productivité et positives pour les coûts fixes.
- Nous avons demandé qu'un expert GSC vienne **nous expliquer l'évolution des ces chiffres négatifs** lors de la prochaine réunion de négociation, pour savoir comment nous pourrions atteindre ces objectifs, **si ces objectifs ne devraient pas être encore réduits**, en tenant compte des coûts de matières premières et des difficultés d'approvisionnement importants qui ne s'améliorent toujours pas.

#### 3) Sécurité France :

Les valeurs proposées tiennent compte des résultats de l'an dernier, mais cet indicateur peut rapidement être dégradé suite à des accidents de travail. **FO** rappelle que la prise en compte de **ce critère dans le calcul de l'intéressement est ambigu**, car s'il rappelle l'importance de la sécurité, il incite aussi certaines équipes locales à freiner les déclarations d'accidents du travail pour ne pas pénaliser cette partie de rémunération (STIP de certains responsable locaux)...

**Toujours présents pour défendre la feuille de paie,  
FO revendiquera tous ces points légitimes pour l'intérêt des salarié(e)s  
et un partage équitable des profits !**



**Plus responsable** : pour préserver la biodiversité et compenser notre empreinte carbone, **FO** s'engage à replanter 1 arbre pour chaque nouvelle publication de tracts / envoi d'emails.

